Ulrich Bürgi, Président SSMI (Président du Directoire)

One voice: les médecins de premier recours parlent d'une seule et même voix

Réflexions de la SSMI sur la MprCH

En septembre 2009, la famille des sociétés médicales nationales accueillera un nouveau rejeton vigoureux: l'Association des médecins de premier recours Suisse (MprCH) devra voir le jour à Bâle, à l'occasion du congrès Wonca.

La MprCH devrait permettre aux médecins de premier recours de la pédiatrie, de la médecine générale et de la médecine interne de s'exprimer d'une seule voix, unifiée et puissante, sur les problèmes politiques. Pour que les Alémaniques, les Romands, les Tessinois et les Romanches aient les mêmes chances de comprendre les objectifs de la MprCH, nous avons recours à la langue de Shakespeare ou, plus actuellement, à celle d'Obama: One voice (pour tous les médecins de premier recours). Si l'on considère les problèmes auxquels le corps des médecins de premier recours est confronté aujourd'hui, l'importance de cette puissante voix unique ne demande pas d'autres explications.

La direction de la SSMI a très tôt manifesté son soutien à la MprCH: d'un côté parce que nous considérons qu'une bonne médecine de premier recours est bénéfique pour notre population, d'un autre côté parce qu'un grand nombre des médecins suisses de premier recours sont des internistes et que la représentation de leurs intérêts fait partie de nos obligations fondamentales.

Il sera nécessaire de redistribuer les tâches entre la SSMI, la SSMG, la SSP et la nouvelle association la MprCH. Nous entendons que la MprCH est l'institution qui s'occupera désormais des problèmes politico-«syndicaux» des médecins de premier recours. Elle devra déployer sa pleine puissance dans ce domaine. En revanche, les secteurs des formations de base, postgraduée et continue, ainsi que la promotion de la recherche resteront sous la responsabilité des sociétés de disciplines médicales actuelles. La SSMI continuera également à s'occuper en exclusivité des intérêts des internistes hospitaliers. Ce partage des tâches nous permet d'utiliser plus efficacement nos ressources humaines limitées pour des thèmes clairement définis.

Pour la SSMI, la fondation de la MprCH présente à la fois une chance et un défi: une chance car les médecins de premier recours de la SSMI, ensemble avec leurs confrères et consœurs de la SSMG et de la SSP, pourront enfin se faire entendre sur le plan politique, ce que nous saluons comme une amélioration importante; un défi car la SSMI (comme la SSP) comprend, en plus des internistes établis en cabinet médical, un groupe nombreux et puissant d'internistes hospitaliers (que la MprCH ne peut pas représenter pour des raisons évidentes). La participation de la SSMI à la MprCH ne doit en aucun cas mettre en péril son rôle de lien entre l'hôpital et le cabinet médical. Cette fonction est d'autant plus importante qu'aujourd'hui, le corps médical subit des pressions de toutes parts. Elle empêche l'éclatement en groupes isolés qui pourraient être montés les uns contre les autres (médecins hospitaliers contre les médecins en cabinet médical, les généralistes contre les spécialistes, etc.).

Même dans des projets à caractère indiscutablement positif comme la fondation de la MprCH, il existe des détails qui font gripper la machinerie. Par exemple, il ne faut pas que des membres de la SSMI qui adhèrent à la SSMI et à la MprCH soient pénalisés par le paiement de deux cotisations à prix plein. Des représentants de la SSP, de la SSMG et de la SSMI tentent de résoudre ce problème (qu'il ne faut pas sous-estimer) à la satisfaction de tout le monde.

Si la MprCH bénéficie d'une réelle coopération de la part de ses sociétés-membres, nous sommes convaincus qu'elle a le potentiel de devenir un instrument politique efficace pour le soutien des médecins de premier recours. Et les décisions fâcheuses dans le cas de la Liste des analyses ont amplement démontré combien de tels instruments nous sont nécessaires.